Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Global Investors Fund -Allianz Merger Arbitrage Strategy Catégorie d'Actions P2 (EUR)

Allianz (I)
Global Investors

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors ISIN: LU1383852131 WKN: A2AF4X

Objectifs et politique d'investissement

Croissance du capital à long terme en investissant sur les Marchés obligataires mondiaux à court terme et sur les Marchés d'actions mondiaux qui sont soumis à des activités de fusion en participant à la performance de la Stratégie Merger Arbitrage.

Nous suivons une approche de gestion active visant à surperformer l'Indice de référence. Nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence pour la sélection et la pondération des actifs du fonds. Dès lors, les actifs du Compartiment diffèrent complètement de l'Indice de référence.

Nous investissons au moins 70 % des actifs du Compartiment dans des obligations et des Actions, comme décrit dans l'objectif d'investissement, en prenant en considération la Stratégie Merger Arbitrage (la « Stratégie ») qui vise à tirer parti des inefficacités des prix de marché des sociétés qui sont par exemple actuellement impliquées dans une activité de fusion, de rachat et autres activités, en utilisant des actions et des instruments financiers dérivés. La Stratégie se concentre sur les Transactions en espèces, les transactions d'échange d'actions et les transactions en espèces et en actions. L'exposition nette au marché des positions longues et courtes variera en fonction des conditions de marché, mais ne dépassera normalement pas 100 % des actifs du Compartiment. Nous pouvons investir jusqu'à 30 % des actifs du Compartiment dans des certificats de dépôt, des bons de souscription et d'autres droits de participation. Nous pouvons investir la totalité des actifs du Compartiment sur les Marchés émergents. Nous pouvons investir la totalité des actifs du Compartiment dans des Obligations à haut rendement qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de

bénéfices supérieur. Le Compartiment ne peut pas investir ses actifs dans des ABS et/ou MBS. Jusqu'à 100 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus en dépôt et/ou investis directement dans des instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à titre temporaire. Toutes les obligations et tous les instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B-ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Exposition de change hors EUR de 10 % maximum.

Indice de référence : EONIA + 50 bps.

Du fait de sa stratégie d'investissement, nous prévoyons un volume élevé de transactions qui fera augmenter les coûts de transaction et donc baisser le rendement du fonds.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous distribuons généralement les revenus du fonds annuellement.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen/long terme au moins

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement

Rendement généralement plus faible

Rendement généralement plus élevé

Risque généralement plus faible Risque généralement plus élevé →

.....

2

4

5

7

Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie?

Les fonds de catégorie 2 sont historiquement peu volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 2 peut faiblement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l'indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Étant donné qu'un manque d'opportunités relatives à des fusions, des rachats ou d'autres transactions d'entreprise est susceptible de survenir, ou que des opérations d'une telle nature peuvent ne pas se concrétiser, il est possible que le Compartiment n'atteigne pas son objectif d'investissement dans ces circonstances. Le cours de l'action peut alors chuter.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

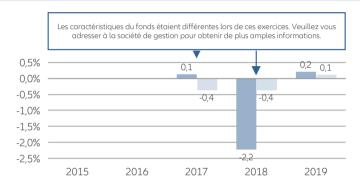
Frais courants 0,67 %

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2019. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



- % de croissance du fonds
- Indice de référence: jusqu'au 16.12.2018 l'indice EONIA, à compter du 17.12.2018 l'indice EONIA + 50 bps

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du fonds n'est pas liée à la performance de l'Indice de référence étant donné que nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2012. Cette catégorie d'actions a été lancée le 18.05.2016.

Les performances du fonds ont été calculées en EUR.

En 2018, les objectifs et la politique d'investissement du fonds ont sensiblement évolué. Les précédentes performances ont été atteintes dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français, espagnol et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site https://regulatory.allianzgi.com.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse https://regulatory.allianzgi.com.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur https://regulatory.allianzgi.com et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 17.04.2020.